

Zapping

Journal d'information du syndicat CGT des territoriaux de la Ville de Montreuil

TERRITORIAUX
la 93
cgt
MONTREUIL

Novembre 2013

Des grèves du personnel utiles pour se faire entendre !

La CGT reste le seul syndicat à soutenir les agents en lutte lorsque la municipalité fait la sourde oreille aux mécontentements et aux revendications.

Le service Accueil Prestations à l'Enfant veut être entendu.

Service phare de la direction éducation, 10 jours de grève ont été nécessaires pour qu'enfin soient reconnues par la municipalité les conditions de travail difficiles des agents de l'APE sous pression continue.

Le résultat est qu'ils ont obtenu une prime de 80 € mensuels au lieu de 30 € actuellement. Encore une fois, la lutte a produit ses effets.

Les agents des services Etat civil et Affaires Générales ont rejoint leurs collègues de l'APE dans la lutte et dans la grève. Ces 3 services d'accueil ont exprimé un ras le bol généralisé sur des conditions de travail qui se dégradent. Un travail de plus en plus complexe à mener, une absence de reconnaissance de l'évolution des missions, il fallait répondre. Résultat, les agents ont obtenu la même prime que celle obtenue par l'APE.

Les professionnelles des crèches municipales ont eu recours à 2 jours de grève pour exprimer leur mécontentement. Le résultat est qu'enfin des instances de concertation vont être mises en place.

La Commission des Structures Petite Enfance est née de cette lutte, ou plutôt renaît de ses cendres. Car la concertation des agents des crèches existait il y a longtemps et cela apportait un réel soutien aux orientations de la petite enfance.

En plus de cette commission collégiale, la direction centrale de la petite enfance s'est engagée à davantage se déplacer sur les sites

pour mieux appréhender les difficultés des agents au quotidien. Rien de tel en effet que la discussion, le débat pour faire avancer les choses et pour construire collectivement un service public de qualité.

La municipalité aurait eu tout à gagner à faire un geste pour qu'au moins un des 2 jours de grève soient payés ! Les agents avaient ouvert des négociations en ce sens. Que nenni, Madame la Maire est restée inflexible...aucun jour de grève ne sera payé ! Quand on connaît le sacrifice financier que représente pour les agents de catégorie C une rémunération diminuée de 2 jours...on est atterrés !!!! Quelle honte !

La CGT, toujours là pour défendre les revendications sur l'amélioration des conditions de travail,

considère que les agents doivent être davantage reconnus dans leurs métiers plus complexes qu'avant. La grève est l'ultime recours pour se faire entendre de la municipalité et à chaque fois, cela a payé ! Force est de constater que la municipalité « n'en mène pas large » lorsque les agents en nombre se mettent en grève. Aveuglement incroyable de la municipalité qui prétend que tout ceci n'est que manœuvre politique !

La CGT n'est pas en campagne électorale, elle ne se place pas sur le terrain du « politique » mais sur celui exclusif du respect des conditions de travail des agents de la Ville, rien de plus.

Edito :

Les mairies dans la spirale de l'austérité

L'austérité, maître mot de l'actuel gouvernement, continue à faire des ravages ! 4,5 milliards de dotations versées par l'Etat en moins jusqu'en 2015 pour toutes les collectivités, cela signifie de graves difficultés financières pour les administrations de proximité.

Le budget de l'Etat pour 2014 affiche clairement une orientation libérale : 3 milliards d'€ supplémentaires frapperont les ménages + 6,4 milliards au titre de la hausse de la TVA ! Ou iront ces 10 milliards ? dans les poches des entreprises qui bénéficieront d'un allègement de l'impôt sur les sociétés de 9,7 milliardsalors que rien ne nous assure que ce dispositif sera efficace en matière d'emploi ou d'investissement...

Le gel du point d'indice vient également gravement confirmer que la question du personnel peut être la variable d'ajustement dans les collectivités. Or, on sait bien que les agents de catégorie C ne peuvent plus s'en sortir et qu'il faut aller vite pour augmenter ces bas salaires qui souffrent terriblement de la crise.

C'est le sens de toutes les manifestations récentes pour dire « non » aux choix d'austérité.

D'autres choix sont possibles, il ne faut pas se laisser faire et les marchés financiers ne doivent pas dicter l'action politique. Ce sont bien les orientations sociales et de solidarité qui doivent guider toute notre philosophie.

Le syndicat CGT

Bourse du travail - 24, rue de Paris

cgt.territoriauxmontreuil@gmail.com

Tel. : 01 48 58 88 38

L'action de vos élu-e-s

CTP - CHSCT

Allo, Madame Voynet, ici les agents ! Ne raccrochez pas, nous voulons vous parler....

Compte rendu des précédents CHSCT et CTP.

Les délégués du personnel aux travaux forcés !

Tous les élus du personnel ne cessent de dire qu'il faut arrêter de réorganiser les services. Même la directrice des ressources humaines est d'accord avec nous...

Mais manifestement rien n'y fait !

Les élus du CTP sont sans arrêt sollicités pour donner leur accord à de nouveaux organigrammes des directions, proposés au pas de charge...

La CGT a pourtant obtenu que certaines réorganisations soient reportées pour qu'elles soient mieux réfléchies et associent davantage les agents... car c'est souvent là que le bât blesse...

A force de se battre, les élus CGT du CTP ont obtenu récemment que les nouveaux organigrammes du Service des Etudes et du Développement Urbain et de la direction accueil et proximité soient redébatteurs avec les agents, que du temps soit consacré à échanger, débattre davantage avec les agents et prendre en compte leurs idées....car les agents ont des idées...et oui !!!!

Quand la municipalité comprendra-t-elle que les agents ont besoin de stabilité pour bien travailler et aussi d'être écoutés ?

Grâce à la CGT, l'été a été moins chaud !

Cet été, la CGT a obtenu qu'on nous donne des bouteilles d'eau et des ventilateurs tellement la chaleur était insupportable dans les locaux...mais pas de fontaine à eau, faut pas exagérer, les employés sont là pour travailler comme dirait la directrice générale des services ! Les systèmes de climatisation ont été défaillants durant tout l'été à Cap Horn et à Opale ! Rien n'a fonctionné correctement !

Aucune anticipation n'a été mise en œuvre... il a fallu se fâcher...et nous avons été un peu entendus.

La direction Tranquillité publique doit être soutenue !

Cette direction a déménagé à l'Atrium en juillet dernier. Ce qu'on ne vous dit pas, c'est que si la CGT n'était pas intervenue, ce déménagement aurait dû avoir lieu en juin dernier, c'est-à-dire en pleine tourmente des affaires mettant en cause le directeur.

Nous avons été entendus, enfin, car un tel déménagement à cette époque aurait été perçu par les agents comme une mise à l'écart, une tentative d'isolement....Les représentants du personnel au CHSCT ont rendu visite aux collègues nouvellement installés... De nombreuses améliorations doivent encore être apportées aux locaux !

L'Hôtel de ville à la dérive !

Grâce à l'insistance et aux nombreuses visites des élus au CHSCT, la municipalité semble prendre conscience de l'état déplorable des archives de la ville situées pour les plus anciennes dans le sous sol de l'Hôtel de ville. Les inondations répétées, les conditions de travail insupportables des collègues, des conditions de consultations des documents non conformes à la réglementation et indignes d'une ville de la dimension de Montreuil, sont autant d'éléments évoqués par le CHSCT et qui ont enfin poussé la municipalité à établir

des préconisations d'amélioration. Nous attendons et demanderons maintenant un calendrier d'action !!!

Une crèche « sur le Toit » sans dessus dessous !

Très peu de temps après l'ouverture de la nouvelle crèche sur le toit, les représentants du personnel au CHSCT ont visité les lieux en février 2013. Ils ont relevé avec l'aide du personnel de la crèche plus de 30 points de dysfonctionnement !!! Mme Zeidenberg s'est engagée à ce que des solutions soient vite trouvées et à tenir régulièrement informé les représentants du personnel de l'avancée de ces améliorations. Une nouvelle visite de la crèche a eu lieu à la demande des élus du CHSCT. Certains points de dysfonctionnement ont été levés, d'autres restent à revoir !

Dernière minute

Large victoire de la CGT aux élections professionnelles d'« Est ensemble » du 22 octobre 2013. 63,19 % des suffrages exprimés au CTP, 61,85 % au CHSCT, une majorité incontestable qui donne à la CGT 4 sièges sur 5 au CTP et au CHSCT. Les agents ne s'y trompent pas, la CGT se bat pour que les droits des salariés soient non seulement préservés mais s'engage au quotidien à en conquérir de nouveaux. 2014 sera une année importante pour le renouvellement des instances paritaires à la mairie de Montreuil, le COS dès juin 2014, les futurs Comités Techniques et CHSCT fin 2014....

En votant CGT, vous aurez l'assurance d'avoir des élus déterminés à défendre les droits des salariés et soucieux de poursuivre des valeurs de partage, d'égalité et d'équité.



Du côté des services

Faire plus avec moins !

Allez ! Au travail ! Et taisez-vous ! Telle semble être la devise de la municipalité.

Espaces verts : des recrutements qui s'espacent !

La section syndicale des espaces verts est heureuse de vous annoncer la naissance de trois nouveaux enfants : Django, Alice et Jean.

Elle a aussi le plaisir de vous faire part de la croissance de Gérard et de Papa poule.

Et du rajeunissement des retraités Léopold et Clara.

De quoi s'agit-il ? Non pas des derniers enfants accueillis à la crèche « sur le Toit » ! mais de la création de 3 nouveaux jardins pour les premiers, de l'agrandissement de 2 squares pour les deuxièmes et de la rénovation de 2 autres espaces publics pour les derniers.

Embellir la ville, c'est bien, faire en sorte que la nature s'invite dans notre monde urbain, c'est très bien, mais donner les moyens humains au service public local pour entretenir correctement toutes ces nouvelles surfaces, ce serait beaucoup mieux ! Et là, nous sommes loin du compte, voire même, c'est un regrettable recul...

Car face à ce travail supplémentaire, le service ne peut continuer à assurer ces nouvelles missions à effectifs et moyens constants !

C'est bien de personnel supplémentaire dont le service des espaces verts a besoin et tout de suite !

Car il n'y a pas que ces squares qui s'ajoutent aux surfaces à embellir, il faut compter aussi sur les PEPA (Petits Espaces Publics Autrement) depuis cette année.

Et puis, comment ne pas se révolter contre la décision récemment prise par la municipalité de ne pas reconduire 3 contrats d'apprentissage que le service avait l'habitude de compter dans ses effectifs ? Et le partenariat mis en place avec le

Centre de Formation en Alternance des métiers de l'horticulture de Montreuil s'arrête net malgré l'élan donné depuis de nombreuses années pour favoriser les passerelles entre ce lycée et la Ville de Montreuil.

Formations pour la catégorie C, ça baisse en catimini !

Quoique qu'en dise la municipalité les formations pour les agents de catégorie C ont bien été réduites, aujourd'hui, le constat est là :

La durée de la formation de remise à niveau est passée de 50 jours à 40 jours, plus grave, 2 groupes de stagiaires pouvaient bénéficier de cette formation, or depuis 2011 un seul groupe peut suivre ce stage. En conséquence les agents qui attendaient entre deux à trois ans devront attendre le double avant de partir en formation.

Pour éviter tout témoin, les organisations syndicales ont été exclues des réunions avec les stagiaires et les formateurs. Comme cela, la municipalité peut faire ce qu'elle veut en catimini !

Dans un courrier du 22 février 2013 à la CGT, madame la Maire adjointe en charge du personnel indiquait qu'en contrepartie les agents de catégorie C bénéficiaient de formations liées au reclassement, en oubliant d'indiquer que ces agents en reclassement bénéficient précisément de la remise à niveau.

A de nombreuses reprises, la CGT a interpellé la municipalité sur la dégradation des formations pour les agents de catégorie C. Elle a ainsi réussi à préserver ce dispositif. En effet, pour notre syndicat ces formations, notamment la formation de remise à niveau, doivent être maintenues et développées.

A quand un vrai débat ouvert sur cette question de la formation pour les agents de catégorie C ?

Malaise général des agents des services Education et Enfance

Nombreux sont les collègues à avoir sollicité la CGT au travers de ses élus CTP, CHSCT ou directement auprès du syndicat...

Le malaise est grand, les conditions de travail déplorables et pourtant il faut construire un grand projet sur les rythmes scolaires. La CGT pense que les conditions de base d'élaboration d'un tel projet ne sont pas réunies (équipes non stabilisées, désorganisation quotidienne du travail, manque de concertation...) Elle a d'ailleurs demandé le report de ce projet.

La CGT a organisé deux rencontres du personnel et plus de 100 personnes ont répondu présentes...

Le CHSCT a alerté la Présidente, la maire adjointe au personnel, la situation est tellement grave que les Elus CHSCT et CTP ont été reçus par la municipalité. Ils ont pu exposer toute la souffrance exprimée par les agents lors de ces deux rencontres successives à la bourse du travail. Il est urgent d'envisager des perspectives d'amélioration des conditions de travail qui sont directement liées à l'organisation de travail dégradée depuis des années.

Parallèlement à la démarche du CHSCT, les agents des 3 services ont décidé de demander un rendez-vous à Madame la maire : une délégation de personnels sera reçue le 13 novembre prochain afin d'exprimer ce grave malaise préjudiciable à leur santé et à la qualité du service public rendu.

La municipalité semble avoir entendu, espérons maintenant qu'elle prenne les mesures à la hauteur de la situation. La CGT y veillera !

Du côté des services

Régime indemnitaire, avancement de grade, lutte contre la précarité, ou en est-on des négociations ?

Depuis 2008, la CGT rappelle régulièrement à Dominique Voynet les engagements pris dans son programme :

« Remettre à plat la politique de rémunération des employés municipaux pour établir, en concertation avec les représentants du personnel, des règles transparentes présidant aux augmentations et aux primes, Refondre le régime indemnitaire pour augmenter le pouvoir d'achat, Réduire la précarité, en favorisant les emplois durables,...».

Les mobilisations importantes des services en 2013, relayées activement par la CGT, ont contraint la municipalité à engager enfin des discussions sur le régime indemnitaire, la lutte contre la précarité et les avancements de grades.

Des avancées ont pu être obtenues grâce à la CGT.

Précarité : on avance et puis on recule...

La loi dite du 12 mars impose aux collectivités la mise en stage des contractuels répondant à des conditions notamment d'ancienneté. Les collectivités ont 4 ans pour intégrer les agents éligibles. La municipalité a engagé le débat début 2013. Un accord avait été trouvé qui permettait l'intégration en 3 ans de tous les agents concernés (en 2 ans pour les catégories C) et surtout qui prévoyait d'intégrer des agents non éligibles au dispositif et la mise en stage systématique des agents de catégorie C du premier échelon. Bel accord que la municipalité s'est empressée d'enterrer dès lors qu'il a fallu négocier sur les avancements de grades et le régime indemnitaire. **En bon patron, la municipalité demande aux syndicats de choisir entre emploi et salaires. Pour la CGT, ce doit être emplois et salaires.** Du coup, pour l'instant les mises en stages légales de l'année 2013 sont en route, sans garantie pour les autres points de l'accord.

Avancements de grades, ce n'est qu'un début...

Depuis 2007, chaque collectivité est libre de fixer les taux d'avancement de grades. Certaines collectivités ont fixé des ratios à 100% des agents répondant aux critères (conseil général 93 par exemple). A Montreuil, les taux étaient de 20 et 40% selon les grades.

La municipalité propose dès 2013 de passer ces taux à 40 et 60% ... Une décision non prioritaire pour la CGT et assez peu coûteuse pour l'employeur mais qui favorise le déroulement de la carrière des agents au final.

La CGT a obtenu qu'en 2015 au plus tard tous les ratios passent à 100 % alors que cela était prévu initialement pour 2017...

Régime indemnitaire : seule la lutte paie.



Au nom de la crise, les gouvernements refusent d'augmenter le point d'indice. Cette politique équivaut à une baisse du pouvoir d'achat. C'est pourquoi la CGT défend localement une politique d'amélioration des salaires. Une municipalité de gauche se doit de « tirer vers le haut » les salaires de ses agents.

En 2010, suite à la mobilisation importante de nombreux collègues, l'employeur avait accordé une petite augmentation du régime indemnitaire pour tous. La municipalité s'était alors engagée à aligner le régime indemnitaire des agents sur celui d'Est Ensemble. Bref, on allait voir ce qu'on allait voir, les promesses allaient être tenues !

Trois ans plus tard pourtant rien n'a bougé. Fin 2012, il n'était même pas question de céder aux demandes répétées de la CGT d'engager le chantier du « RI ».

Suite aux mouvements de plusieurs services début 2013, la municipalité a enfin accepté d'engager des négociations.

Le régime indemnitaire actuel est, pour la CGT, injuste car il crée des différences inexplicables entre collègues, il est peu respectueux du statut car il permet à des agents de « faire fonction de » et est complexe. Les agents peinent à s'y retrouver. En plus, les montants à Montreuil sont bas...

La CGT, s'appuyant sur le travail qu'elle a mené à Est Ensemble propose :

Un régime indemnitaire construit principalement sur le grade des agents plutôt que sur leur fonction.

Une harmonisation entre filières administrative et technique.

Une action dès fin 2013 pour les plus petits salaires.

L'abandon des sujétions mais une prise en compte de la pénibilité du travail.

Après d'âpres discussions, la municipalité a entendu la nécessité d'une action rapide pour les plus petits salaires et propose pour les agents percevant moins de 1500€ un complément de régime indemnitaire dès fin 2013. Pour le reste du chantier, elle souhaite entendre les agents sur leurs fonctions avant d'engager une réforme. Pour la CGT, ce dialogue avec les agents permet surtout à l'employeur de gagner du temps... !

Autre piste évoquée par la municipalité, lier une partie de la rémunération à l'évaluation des agents. Pour la CGT, hors de question de favoriser la concurrence entre collègues.

Pour nous, les heures sup, les sujétions, le temps de travail, notamment celui des cadres, sont à discuter pour avancer vers une amélioration générale du régime indemnitaire.